

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2020

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION
EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3196)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE92

présenté par
Mme Faure-Muntian, rapporteure

ARTICLE 26

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« dans les »

les mots :

« au cours des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.